**COMMISSION MEDICALE DU 05 OCTOBRE 2021**

La première réunion de la commission médicale s’est déroulée le 5 octobre.

Nous étions 2 à être connectés, Marie-Rose et moi-même. Les autres membres étaient retenus par d’autres activités.

Dans la continuité de notre réunion et avec les remarques que vous nous avez transmises, je voudrais vous soumettre un texte qui sera transmis au CA du comité pour débat et approbation.

Compte-rendu des travaux réalisés au sein de la commission médicale du CD 17.

Ont participé aux débats :

Marie-Rose Boiteau, Ludovic Laumiau, Constantin Mathilde, Fournier Sébastien, Grolleau Chantal, Riff Yannick et Bruno Cerveau.

Les constats :

* **« Les enfants sont moins dégourdis au niveau moteur – Les 9-16 ans ont perdus 25 % de leur condition physique en 20 ans ».**

Ce constat peut être consulté dans le magazine « approche du handball » de septembre 2020.

* Il y a peu d’action de prévention au sein de nos sélections jeunes. Après interrogation de nos instances régionales, il semblerait qu’il n’existe pas de plan d’action dans ce domaine.
* Les entrainements des plus jeunes intègrent très peu d’exercices de développement moteur.
* A ce jour l'arbitre et l'officiel de l'équipe doivent prendre une décision relative au protocole « commotion cérébrale » et le mentionner sur la feuille de match mais ils n'ont aucun support de référence pour donner un avis.

Les propositions :

Nous souhaitons que la prévention soit au centre de nos actions. Que celles-ci soient ambitieuses et pérennes.

Nous proposons :

* Que chaque enfant évoluant au sein des sélections départementales reçoivent durant son cursus de formation une sensibilisation :
	+ Au dopage ;
	+ A la consommation d’alcool ;
	+ A la consommation du tabac ;
	+ A la nutrition.
* Que chaque encadrant des sélections puisse avoir un soutien en traumatologie durant les rassemblements de jeunes.

**Proposition n°1 :**

 Nous demandons que soit intégré dans le budget du comité les frais relatifs à la participation d’acteurs de la santé (kinésithérapeute, infirmier-ère, médecin du sport, dététicien-ne…)

**Proposition n°2 :**

 Nous demandons que le CD17 porte cette action auprès de la ligue avec l’espoir qu’un pilotage régional puisse voir le jour.

**Proposition n° 3 :**

 Chaque entraineur doit être sensibilisé et accompagné dans la mise en place d’exercices de développement moteur chez les jeunes pratiquants(es).

Nous demandons que ce sujet soit débattu et relayé auprès des salariés de tous les clubs du département.

**Proposition n°4 :**

Mettre à disposition des arbitres et des officiels un support de référence pour donner un avis suite à un protocole commotion.